



AVIS MUNICIPAL

Préalable à la 2^{ème} et dernière constatation

Le Maire de la ville de SAINTE-ANNE,

INFORME

Considérant qu'il est indispensable de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour préserver le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques ainsi que la décence du cimetière ;

Que conformément au Code général des collectivités territoriales et notamment à ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants, une procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon est engagée dans le cimetière communal ;

Que cette procédure concerne les concessions qui ont notoirement plus de 30 ans d'existence, dont la dernière inhumation date de dix ans au moins et, qui ont cessé d'être entretenues ;

Qu'il sera procédé sur site à la deuxième et dernière constatation de l'état visuel d'abandon dans lequel se trouve chaque concession désignée sur la liste L3, ci après :

Le mardi 24 octobre 2023 à 8h00

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires ou, éventuellement les personnes chargées de l'entretien de la concession sont invités à assister audit constat, à la date et l'heure indiquée ci-dessus ou, à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé ;

Qu'à défaut du rétablissement des concessions en bon état de propreté et de solidité, dès à présent, l'autorité municipale dressera le deuxième et dernier procès-verbal de constat d'état d'abandon qui conduira à la reprise de l'emplacement, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, à la porte du cimetière, ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

LISTE DES CONCESSIONS FAISANT L'OBJET DE LA PROCÉDURE

	Emplacement / Sépulture N° carré - N° emplacement	Date de l'acte	Concessionnaires	Inhumés / plaques funéraires
1	Carré 2 - 31	25/11/1971	JASOR-CLAIRVILLE Jeanne	- JASOR Saturnin (1982) - JASOR Turenne (1971)
2	Carré 7 - 49	26/12/1957	NIRAY Germaine	- NIRAY Germaine (1905)
3	Carré 9 - 10	12/02/1952	COUCHI Lucie	- COUCHI Hervé - COUCHI Lucie Léonard (1996)
4	Carré 17 - 28	25/10/1961	TONIN André	- TONIN Augustine (2000) - TONIN Céline - LESSI Marie Noël
5	Carré 17 - 29	28/11/1963	LOIAL Privat	- LOIAL Privat - DURO Berthe - DURO Félicie
6	Carré 19 - 109	10/06/1972	NEOLA Gilbert	- NEOLA Julienne (1970)
7	Carré 23 - 74	03/06/1953	NARDIN Pamphile	- ??

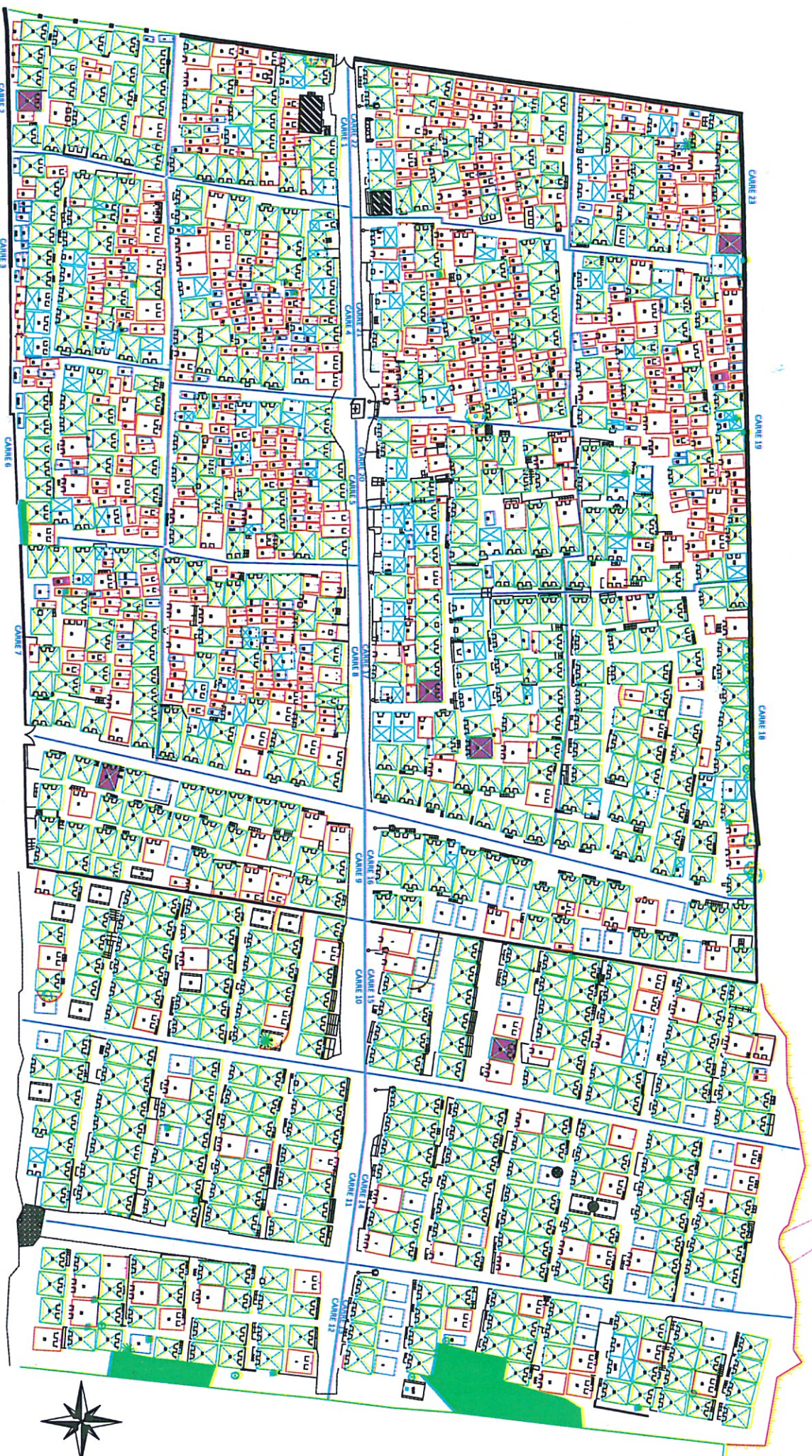
Dressé à Sainte-Anne, le mercredi 13 septembre 2023

Le Maire,



Le Maire certifie que le présent avis a été affiché, au moins un mois à l'avance, à l'entrée du cimetière et en mairie, à compter du et retiré le

CIMETIERE DE SAINTE ANNE



AANT SAINTE ANNE		972
INTERVENTION	INTV	
ATC	JADA	
TOPO	DC	
DAG	JA	
SPC	JB	
LIV	JB	26/01/2022

PLAN EN PROCEDURE

LEGENDE

	Emplacement bâti		Emplacement en terre non matérialisé
	Emplacement en pleine terre		Emplacement projeté disponible 1.50 / 3.00
	Osselets		Emplacement concédé non occupé 1.50 / 3.00
	Entier		Unité de crants

Autre indicatif :

	Ouverture de caveau visible par le dessus
	Ouverture de caveau visible par le dessus
	Ouverture de caveau normale
	Richer
	Reserver sans acte de concession
	Emplacement justifiable d'une Procédure de reprise



0,00 20,00